

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2025



DIDIER TAO
Président de la Compagnie
d'Arc





Assemblée Générale 2025

Compagnie d'Arc de Magny-les-Hameaux

4 juin 2025



Didier TAO
Président de la Compagnie d'Arc de Magny-les-Hameaux

Sommaire :

- 1) Rapport moral
- 2) Rapport d'activités
- 3) Actions futures
- 4) Rapport sportif
- 5) La prise en charge des concours pour les archers
- 6) Effectifs
- 7) Rapport financier
- 8) Composition du Bureau et du Comité Directeur
- 9) Questions diverses

1. Rapport moral

Tout d'abord un grand remerciement à tous les entraîneurs, Hélène, Diane, Sébastien, Jean-Pierre, Christian V, qui sont disponibles toutes les semaines pour faire progresser nos archers, jeunes et moins jeunes, avec assiduité et gentillesse. Toutes nos félicitations à Hélène qui a passé avec brio son diplôme d'entraîneur fédéral.

Il y a de nombreuses contributions moins visibles qu'il faut également citer : notre arbitre et trésorier, Christian C ; notre secrétaire et adjointe à la commission formation du CDY, Valérie ; notre vice-président, Jean-Pierre ; notre webmaster et gestionnaire des inscriptions fédérales, Luc ; notre animateur de soirée, Eric ; pour la gestion des concours, Xavier ; Maguy et Jean-Luc, pour leur participation au Comité Directeur (CoDir) ; et Sylvain, secrétaire de l'ASQY, adjoint aux commissions jeunes et communication du CDY, pour la gestion de Facebook, et l'achat des vestes et goodies.

Je remercie également tous nos bénévoles de la compagnie, les adhérents, les parents, les membres de la MJC qui contribuent aux manifestations sportives et traditionnelles et aux tâches courantes tout au long de la saison.

Et enfin je remercie tous les présents à cette assemblée.

La saison 2024/2025 fut encore riche en évènements pour la compagnie.

En juillet 2024, la rénovation du gymnase Delaune ayant bien avancé, Lyon Archerie a pu réaliser le montage du mur de tir intégralement financé par la commune, que je remercie beaucoup.

Après avoir eu l'espoir d'intégrer notre gymnase en septembre 2024, ce ne fut finalement qu'en avril 2025, les entraînements ont dû se poursuivre à nouveau au gymnase des Pyramides à Voisins-le-Bretonneux et à l'école Weiss. Nous remercions la compagnie de Voisins pour son accueil chaleureux.

De fin avril à mai, nous avons profité du gymnase Delaune et commencé à aménager notre local (ce n'est pas fini !), et depuis le début de la semaine nous sommes au jardin pour la saison estivale.

En février je suis parti à Agen accompagner nos trois archers sélectionnés pour le championnat de France salle : Antoinette, Alban et Clément. Tous les trois passent le cut et font les duels (matches). Pour Antoinette et Alban c'est une découverte. Clément monte sur la troisième marche du podium, Antoinette et Alban terminent 17^{ème} au classement France. On peut les féliciter tous les trois.

Notre Saint Sébastien a eu lieu au gymnase avec un pot pour fêter le nouveau Sébastien et l'ouverture du gymnase.

Nous avons signé cette année une convention avec l'Hôpital Gériatrique de Chevreuse pour assurer des animations avec des personnes paraplégiques. Les séances ont lieu le lundi matin au gymnase Delaune. On reçoit deux groupes de quatre personnes alternativement.

Côté effectifs, la Compagnie a continué d'enregistrer de nouvelles inscriptions jeunes et adultes, malgré la fermeture du gymnase.

Côté finances, l'activité sportive est auto-financée par la cotisation des adhérents, et par les activités que nous réalisons (concours, stages, team building etc), activités qui ne pourraient exister sans les bénévoles. Nous bénéficions également du soutien de la commune qui nous prête gratuitement les locaux (gymnase, école, jardin d'arc), les moyens techniques (prêt de véhicule, transport lourd), et les services associés (gardiennage, vigiles, entretien). Il faut aussi savoir qu'un grand nombre de tâches administratives et organisationnelles sont prises en charge par le personnel permanent de la MJC (Isabelle et Julie). La MJC prend également en charge le coût de la formation des entraîneurs. Tout cela permet le fonctionnement de la compagnie, contribue à son développement et à son offre de haut niveau mais aussi de tir loisir dans toutes les disciplines de tir et toutes les armes.

Quelques mots sur les concours organisés :

Le concours salle de décembre a été également le support de la 1^{ère} étape de la Division Départementale Jeunes (DDJ 78), et nous avons proposé un départ en nocturne (3 départs le samedi).

Le concours nature fin mars a été complet très rapidement. Une réflexion est en cours pour le faire le samedi et le dimanche.

Le prochain concours 3D de l'ASQY se remplit moins vite, un problème de date certainement.

Grande nouveauté cette année, les inscriptions à nos concours se font via Inscript'Arc avec paiement en ligne sur HelloAsso !

Ces réussites valorisent notre Compagnie d'Arc auprès de notre commune mais également auprès du Comité Départemental des Yvelines (CDY). Le succès est

partagé avec l'ASQY pour notre parcours 3D au Musée National de Port-Royal des Champs.

Concernant l'ASQY, le challenge ASQY pour la découverte des différentes pratiques du tir (tir à 18 m, TAE, parcours) enregistre une bonne participation. Le challenge est ouvert aux néos (moins de 2 ans de pratique), ayant déjà participé ou pas à un concours.

Pour terminer je tiens à remercier la commune de Magny-les-Hameaux, ses élus et les services techniques, sans qui beaucoup de choses seraient impossibles.

Je remercie également le Musée National de Port-Royal des Champs, sa directrice et son secrétaire général, qui nous accueillent pendant nos compétitions extérieures et notre parcours 3D permanent.

Un grand merci à la MJC, Isabelle et Julie et ses bénévoles.

En espérant vous revoir l'année prochaine nombreux et en pleine forme.

2. Rapport d'activités

Cette année encore, l'agenda de la Compagnie a été bien rempli !

- Tir du Roy le 16 juin 2024 : c'est Sharon qui abat l'Oiseau et Tiago l'Oisillon. Du fait d'une météo arrosée, la MJC nous a accueillis pour le repas.
- Olympiades de Chevincourt le 23 juin 2024 : la Compagnie s'est associée avec plusieurs associations, Vivre le Golf à Magny, le KBCM, Trotte Sentiers, pour proposer des initiations autour du sport.
- Stage de tir à l'arc du 8 au 10 juillet 2024 au jardin d'arc.
- Forum des associations le 7 septembre 2024 : très bonne participation et de nombreuses adhésions. Reprise des cours le 10 septembre, avec distribution du matériel.
- Virades de l'espoir le 29 septembre 2024 au château de la Madeleine à Chevreuse. Nos bénévoles ont bravé une météo automnale pour proposer un stand d'initiation et recueillir des fonds pour Vaincre La Mucoviscidose.
- Foire à la patate le 5 octobre 2024 où traditionnellement la compagnie se charge de vendre les « patates » et les échalotes.
- Stage de tir à l'arc du 28 au 30 octobre 2024 au gymnase Mauduit.
- Tir du Beaujolais Nouveau le 28 novembre 2024 à Voisins-le-Bretonneux : c'est Diane qui pour la 2^{ème} année consécutive tire la flèche la plus proche du bouchon, sur un blason très joliment décoré dans le thème.
- Participation au Téléthon les 29 et 30 novembre 2024 avec notre traditionnel stand d'initiation.
- Concours Salle 2x18m les 7 et 8 décembre 2024 au gymnase Mauduit, avec 5 départs, dont 3 le samedi.
- Repas de la compagnie le 31 janvier 2025 au restaurant Best Western The Wish à Guyancourt (45 participants). Un menu de fêtes sans supplément....
- Tir de la St Patrick le 17 mars 2025 à Voisins-le-Bretonneux : une seconde édition qui nous a permis de tirer aux couleurs irlandaises avec les archers de la Compagnie de Voisins.
- Concours Tir Nature à Port-Royal le 31 mars 2025 : à nouveau un grand succès, le concours était complet !
- Stage de tir à l'arc du 14 au 16 avril 2025 au jardin d'arc.
- Adoubement des Chevaliers et nomination des Archers le 3 mai 2025 : Sylvain et Valérie ont été nommés "Archer" en présence de leurs parrains Jean-Pierre et Didier et de nombreux archers de la Compagnie, en l'Église St Germain d'Auxerre à Coignières.
- Première séance avec les patients de l'Hôpital de Chevreuse le 5 mai 2025 au gymnase Delaune.
- Bouquet Provincial le 18 mai 2025 à Soissons : nous étions une vingtaine d'archers de la Compagnie à avoir fait le déplacement. Sous une belle météo et dans un cadre magnifique chargé d'histoire, nous avons défilé avec 320 autres compagnies, en 26^{ème} position grâce à Jean-Luc. La bannière de la famille des Yvelines était portée par Didier. C'est Sébastien qui a porté notre drapeau lors de la parade et pendant la messe, messe à laquelle tous les archers ont pu assister dans la Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons, où les "Salut" ont retenti.

- Tir de la St Sébastien le 24 mai 2025 au gymnase Delaune : la meilleure flèche est décochée par Théo qui reçoit ainsi l'écharpe blanche de Saint Sébastien. Surprise pour Jean-Pierre qui est nommé Connétable de la Compagnie et qui en reçoit l'écharpe violette. L'après-midi s'est terminé par un pot de l'amitié.

La Compagnie faisant partie intégrante de l'ASQY, elle a participé aux différentes actions réalisées cette année : Challenge des Lacs, le challenge ASQY...

La compagnie se porte bien grâce au dynamisme de tous. Merci à vous ! Souhaitons que l'année prochaine soit aussi réussie et festive !

3. Actions futures

- AG de la MJC le 12 juin 2025.
- Tir du Roy le 15 juin 2025.
- Passage de flèches métalliques organisé par l'ASQY le 18 juin 2025.
- Concours Tir 3D de l'ASQY le 29 juin 2025 à Port-Royal.
- AG de l'ASQY le 2 juillet 2025.
- Passage de flèches métalliques organisé par la Compagnie le 3 juillet 2025.
- Inauguration du gymnase Delaune le 5 juillet 2025.
- Stage de tir à l'arc du 7 au 9 juillet 2025.
- Remets tes Tongs le 12 juillet 2025.

4. Résultats sportifs (arrêtés au 30 mai 2025)

La saison 2024-2025 bien que toujours en cours dans certaines disciplines est déjà un très bon cru avec de très nombreux podiums et titres de champions.

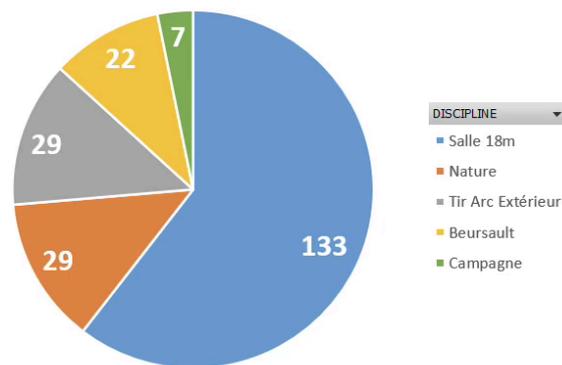
En quelques chiffres, à date Magny c'est :

- 87 licenciés
- 220 départs classés FFTA pris dans 5 disciplines
- 103 podiums gagnés dans 5 disciplines
- 15 titres de champions départementaux et régionaux conquis dans 3 disciplines
- 3 archers au championnat de France Jeunes à Agen avec Clément terminant 3^{ème}, Antoinette et Alban 17^{ème}.
- 1 champion de France Beursault (en date du 6 octobre 2024), Clément.

Et la saison n'est pas encore complètement terminée...

Dans le détail, cela donne :

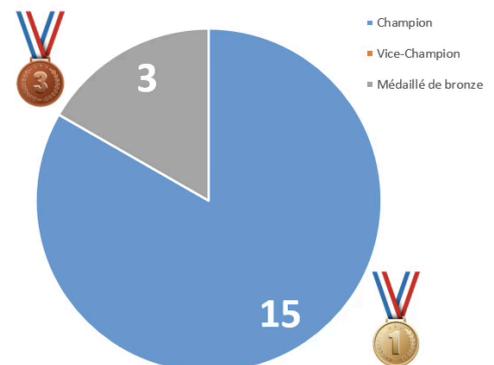
Départs par discipline



Podiums conquis au 30 Mai 2025



Titres conquis au 30 Mai 2025



A date, Les titres de champions, vice-champions et médaillés de bronze aux championnats départementaux, régionaux et nationaux gagnés par les archers de la Compagnie sont :

<i>Discipline</i>	Podium	Arme	Catégorie		Classement	Archer
Beursault	Départemental	CL	U15	Femme		VENTURI, Antoinette
			U15	Homme		BRENNE, Clément
			S3	Homme		VERRIEZ, Christian
			S3	Homme		CASNER, Christian
	Régional	CL	U15	Femme		VENTURI, Antoinette
			U15	Homme		BRENNE, Clément
	National	CL	U15	Homme		BRENNE, Clément
Campagne	Départemental	BB	S1	Homme		DE CARVALHO, Tiago
		CO	S2	Femme		MILIC, Verica
	Régional	BB	S1	Homme		DE CARVALHO, Tiago
Salle 18m	Départemental	BB	U15	Homme		DUMOULIN, Timothé
			S2	Femme		LEYRONNAS, Hélène
		CL	U13	Homme		BRENNE, Alban
			U15	Femme		VENTURI, Antoinette
			U15	Homme		BRENNE, Clément
			S3	Homme		CASNER, Christian
	Régional	CL	U15	Homme		BRENNE, Clément
	National	CL	U15	Homme		BRENNE, Clément

Les saisons TAE DI/DN et Beursault sont toujours en cours donc la liste pourrait encore s'allonger.

Note : Tous ces très bons résultats ne prennent pas en compte la participation de nos jeunes et archers débutants dans les concours découvertes non-référencés FFTA (Salle débutants Coignières, 3D découverte Viroflay, Challenges ASQY...).

5. La prise en charge des concours pour les archers

Pour la saison 2024/2025, la Compagnie a mis en place une stratégie d'émulation pour ses archers licenciés en prenant en charge les frais d'inscription à des départs dans différentes disciplines de tir à l'arc.

Pour la saison qui se termine, cela représente à peu près 125 départs et un budget d'environ 1150 € (chiffres non-définitifs, la saison étant toujours en cours).

Pour la saison 2025/2026, nous vous proposons la reconduction du dispositif avec la prise en charge par la Compagnie des frais d'inscription pour ses licenciés :

- Pour la salle :
 - Un départ aux concours de Rambouillet, Guyancourt et Elancourt (total 3 départs). Les trois concours proposés seront re-confirmés lors de la première réunion du CoDir après vérification des calendriers de compétitions.
 - Un départ au concours de Magny
- Pour l'extérieur :
 - Un départ TAE DI ou DN
 - Un départ Beursault
- Pour les parcours :
 - Un départ Nature au concours de Magny
 - Un départ 3D au concours de l'ASQY
 - Un départ Campagne
- Quelle que soit l'arme utilisée

A noter également, les archers licenciés de la Compagnie ne paient pas les inscriptions aux départs sur les concours des championnats départementaux, régionaux et nationaux s'il y a lieu.

Nous diffusons, via un groupe WhatsApp dédié, les mandats pour les compétitions dans le 78 et nous vous proposons de réaliser les démarches d'inscriptions aux concours auprès des clubs organisateurs.

Pour les inscriptions hors du département 78, ou que vous réalisez vous-mêmes, merci de nous transmettre les informations afin que nous puissions les partager avec les membres de la Compagnie et éventuellement encourager d'autres archers à s'inscrire s'ils peuvent être intéressés. Veuillez également dès lors nous fournir un reçu de paiement ainsi qu'une copie de la feuille de marque afin que nous puissions éventuellement prendre en charge les frais d'inscription conformément au dispositif décrit ci-dessus.

Dispositifs pour les jeunes et adultes débutants

Les concours pris en charge sont sélectionnés par leurs entraîneurs et confirmés en réunion de CoDir.

6. Effectifs

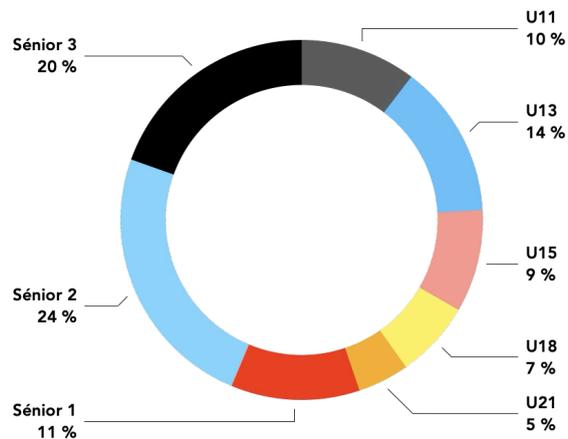
Nous sommes actuellement 87 inscrits à la compagnie et 3 en seconde compagnie. 26 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année (27 la saison passée).

Les effectifs se répartissent ainsi :

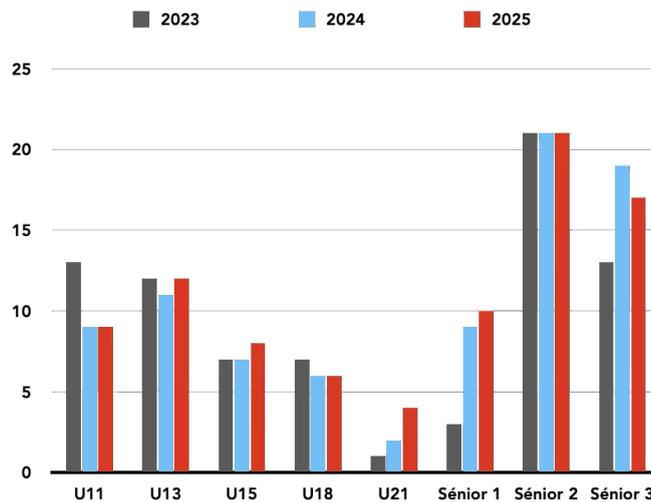
- 48 adultes (S1+S2+S3) soit 55 %,

- 39 jeunes (U11 à U21) soit 45 %,

avec une représentation féminine de 34%.



Répartition par catégorie pour la saison 2025



Répartition par catégorie selon la saison

7. Rapport financier

Compagnie de Tir à l'arc de Magny - Compte de résultats 2024

CHARGES		
Classe	Intitulé	Total
60	ACHATS	8 372,47 €
	Achats de prestations de services	144,00 €
	Achats non stockés de matières et fournitures	- €
	Fournitures non stockables (eau, Edf, GDF, carburant)	- €
	Fournitures d'entretien	- €
	Achats Fournitures pour concours	3 391,19 €
	Achats Fournitures pour la Compagnie	3 303,64 €
	Fournitures administratives	180,41 €
	Achats de marchandises à revendre	1 353,23 €
61	SERVICES EXTÉRIEURS	155,18 €
	Reversement à la MJC	147,00 €
	Autres frais divers	8,18 €
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	3 718,46 €
	Cotisations, licences, inscriptions	1 497,50 €
	Frais de déplacements, missions et réceptions	1 998,96 €
	Frais postaux et télécommunications	99,00 €
	Publicité, publications, relations	- €
	Services bancaires et assimilés	123,00 €
63	IMPÔTS & TAXES	- €
64	CHARGES DE PERSONNEL	- €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €
66	CHARGES FINANCIÈRES	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT & PROVISIONS	- €
TOTAL DES CHARGES		12 246,11 €

RECETTES		
Classe		
70	VENTES	9 865,55 €
	Ventes de produits finis	1 640,00 €
	Ventes pour concours	5 731,93 €
	Ventes de marchandises	2 493,62 €
74	SUBVENTIONS	300,00 €
	Subventions	300,00 €
	Participations	- €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	5 326,18 €
	Adhésions	3 840,00 €
	Produits participations aux concours	371,00 €
	Produits divers de gestion courante	1 115,18 €
76	PRODUITS FINANCIERS	321,57 €
	LIVRET A - INTÉRÊTS	321,57 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
TOTAL DES RECETTES		15 813,30 €

Résultat de l'exercice : **3 567,19 €**

Etat de nos comptes

	COMPTES FINANCIERS		COMPTES FINANCIERS	
508	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	5081000	LIVRET A	17 114,26 €
512	BANQUES, ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS (CA)	5120000	Banque Crédit Agricole	2 583,23 €
530	CAISSE	5300000	Caisse	610,02 €
				20 307,51 €

Prévisionnel 2025

NATURE	RÉALISÉES 2024	PRÉVISIONNEL 2025
ETAT RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES ANNUELLES EN EUROS TTC		
ACHATS	8 372,47 €	10 590,00 €
Achats de prestations de services	144,00 €	350,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	- €	- €
Fournitures non stockables (eau, Edf, GDF, carburant)	- €	- €
Fournitures d'entretien	- €	- €
Achats Fournitures pour concours	3 391,19 €	3 500,00 €
Achats Fournitures pour la Compagnie	3 303,64 €	5 000,00 €
Fournitures administratives	180,41 €	240,00 €
Achats de marchandises à revendre	1 353,23 €	1 500,00 €
SERVICES EXTÉRIEURS	155,18 €	10,00 €
Reversement à la MJC	147,00 €	
Autres frais divers	8,18 €	10,00 €
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	3 718,46 €	4 830,00 €
Cotisations, licences, inscriptions	1 497,50 €	2 000,00 €
Frais de déplacements, missions et réceptions	1 998,96 €	2 500,00 €
Frais postaux et télécommunications	99,00 €	100,00 €
Publicité, publications, relations	- €	50,00 €
Services bancaires et assimilés	123,00 €	180,00 €
IMPÔTS & TAXES	- €	- €
CHARGES DE PERSONNEL	- €	- €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	- €	- €
CHARGES FINANCIÈRES	- €	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €
DOTATIONS AMORTISSEMENT & PROVISIONS	- €	- €
TOTAL DES DEPENSES	12 246,11 €	15 430,00 €
ETAT RÉCAPITULATIF DES RECETTES ANNUELLES EN EUROS TTC		
VENTES	9 865,55 €	9 800,00 €
Ventes de produits finis	1 640,00 €	1 500,00 €
Ventes pour concours	5 731,93 €	5 800,00 €
Ventes de marchandises	2 493,62 €	2 500,00 €
SUBVENTIONS	300,00 €	- €
Subventions	300,00 €	- €
Participations	- €	- €
AUTRES PRODUITS DE GESTION	5 326,18 €	5 280,00 €
Adhésions	3 840,00 €	3 800,00 €
Produits participations aux concours	371,00 €	380,00 €
Produits divers de gestion courante	1 115,18 €	1 100,00 €
PRODUITS FINANCIERS	321,57 €	350,00 €
LIVRET A - INTÉRÊTS	321,57 €	350,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €	- €
TOTAL DES RECETTES	15 813,30 €	15 430,00 €
	3 567,19 €	0,00 €

8. Composition du Bureau et du Comité Directeur

Les membres du Bureau :

Didier TAO	Président
Jean-Pierre BOKAN	Vice-Président
Christian CASNER	Trésorier
Sylvain BRENNE	Trésorier adjoint
Valérie CAMPANACCI	Secrétaire
Hélène LEYRONNAS	Secrétaire adjointe

Sont membres du Comité Directeur, les membres du Bureau et :

Diane DAUMEN	Entraîneur
Luc DUCASTEL	Webmaster, NAS et Inscriptions
Xavier HEURTAUX	Compétitions
Eric JOULOT	Animation
Hélène LEYRONNAS	Entraîneur et Badges
Jean-Luc LHOTTE	Membre
Maguy LICHA	Membre
Sébastien MAILLET	Entraîneur
Christian VERRIEZ	Entraîneur

Le Comité Directeur se réunit une fois par mois (habituellement le premier lundi de chaque mois) pour organiser l'activité des prochaines semaines. Les réunions du Comité Directeur sont un lieu de débat et de décisions. Tous les membres de la compagnie y sont invités. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez y participer.

9. Questions diverses